



NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES)

Budget lotissement

Compte financier unique 2024

Introduction

Le budget est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont des montants hors taxes.

En 2024, le budget lotissement a dégagé 1 583 048,78 € de recettes pour 1 096 491,80 € de dépenses. Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fonctionnement (total)	557 779,93 €	538 711,87 €	26 634,78 €	7 566,72 €
Investissement (total)	538 711,87 €	1 044 336,91 €	-514 336,91 €	-8 711,87 €
Total du budget lotissement	1 096 491,80 €	1 583 048,78 €	-487 702,13 €	-1 145,15 €

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 557 779,93 €, dont 43 443,02 € en opérations réelles et 514 336,91 € en opérations d'ordre.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	507 000,00 €	27 421,09 €	5,41%
Total gestion des services	507 000,00 €	27 421,09 €	5,41%
Charges financières (chap. 66)	17 000,00 €	16 021,93 €	94,25%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	524 000,00 €	43 443,02 €	8,29%

Pour 2024, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 8,29%.

Les dépenses de fonctionnement sont composées :

- De charges à caractère général (chap. 011), c'est-à-dire des dépenses liées à des honoraires (maître d'œuvre, écologue) et des dépenses pour les travaux d'aménagement du quartier ;
- De charges financières (chap. 66) correspondant au remboursement des intérêts de l'emprunt souscrit au cours de l'année 2024.

Plus de 92% des dépenses de fonctionnement sont des opérations d'ordre c'est-à-dire des opérations non budgétaires qui n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité. Il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissements, ni à décaissements.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 538 711,87 €. Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre.

3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 538 711,87 €. Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre.

4. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 044 336,91 € et correspondent :

- A l'emprunt souscrit courant 2024 pour financer les travaux d'aménagement (50,75 % des recettes d'investissement) ;
- Des opérations d'ordre (49,25 % des recettes d'investissement).